

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

Assurance animaux

AVERTISSEMENTS

Ce comparatif recense exclusivement les contrats Assurance Animaux en cours de commercialisation. Il a été réalisé en fonction de la documentation (conditions générales, documentation commerciale, notice d'assistance) en notre possession lors de son édition. Les caractéristiques des contrats obsèques présentés ici sont d'ailleurs susceptibles d'avoir évolué depuis la parution. Les divers contrats obsèques du marché sont l'objet d'évolutions, d'améliorations et d'innovations constantes. Notre méthode s'appuyant principalement sur la comparaison d'une offre par rapport à l'ensemble des offres du marché à un moment T, les contrats dont les caractéristiques n'ont pas été améliorées d'une année sur l'autre courent le risque de se voir mécaniquement attribuer des notes inférieures à celles de l'année précédente.





MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION **ASSURANCE ANIMAUX**

LES ITEMS DE NOTATION

ITEM	COEFFICIENT
ACCESSIBILITÉ	2
INDEMNISATION	2
GARANTIES PROPOSÉES	3
PRÉVENTION & ASSISTANCE	2
TARIFS	1

ACCESSIBILITÉ (COEF.2)

La note accessibilité repose sur 3 éléments.

- L'âge: nous examinons les âges minimums et maximums de souscription pour les chiens et les chats, ainsi que l'âge limite de couverture.
- La couverture: nous notons si des limites territoriales existent et quels sont les niveaux de couverture du contrat face aux différentes races d'animaux (si des exclusions de races ou de catégories sont à noter dans le produit).
- L'étendue de la couverture : observe les circonstances et cas particuliers pouvant être couverts par le contrat (prise en charge de certaines pathologies comme la maladie de lyme, la dysplasie de la hanche par exemple et les situations d'accidents spécifiques comme ceux survenus lors la chasse, ou de compétitions).

INDEMNISATION (COEF.2)

La note indemnisation évalue la capacité du produit à couvrir les dépenses engagées suite à accident, maladie ou décès de l'animal assuré.

Nous observons les éléments suivants :

- Plafonds de remboursement: montant global de remboursement proposé tenant compte de la dégressivité selon l'âge de l'animal et si limite d'intervention par an ;
- Le montant des Franchises appliquées en cas d'accident ou de maladie;
- Délais de carrence : délai délai d'attente pour l'indemnisation en cas d'accident, de maladie ou de décès.

GARANTIES PROPOSÉES (COEF.3)

La note Garanties proposées vient observer les prestations fournies par le produit d'assurance dans les situations d'accident, de décès, de maladie. Nous avons également inclus à cette note le niveau de couverture en responsabilité civile.

Liste des garanties notées :

ACCIDENT

- Consultation vétérinaire: tout acte effectué par un médecin vétérinaire afin de déterminer son état de santé en cas d'accident;
- Consultation laboratoire et radiologie : les analyses de radiologie permettant de détecter et préciser une affection (fracture, lésions etc.);
- Frais de séjour en clinique : l'hospitalisation d'un animal qui peut faire suite à un accident;
- Césarienne suite à un accident : l'animal peut être dans certains cas soumis à une intervention par césarienne;
- Césarienne suite à un accident : l'animal peut être dans certains cas soumis à une intervention par césarienne;
- Frais de prothèses : coût des prothèses pour remplacer ou soutenir une partie du corps de l'animal:
- Frais de rééducation fonctionnelle : séances pour rétablir la mobilité de l'animal après blessure ou opérationliée à l'accident;
- Frais opératoires et post-opératoires : dépenses pour l'intervention et les soins nécessaires après l'opération;
- Honoraires chirurgicaux : rémunération du vétérinaire pour une intervention chirurgicale en cas d'accident nécessitant une opération;
- Consultations laboratoire et radiologie post-opératoires : analyses pour surveiller la santé postopératoire de l'animal;
- Frais de transport en ambulance : transport en ambulance animalière, sous condition de validation vétérinaire, si l'état de l'animal le nécessite:
- Produits pharmaceutiques: médicaments prescrits pour traiter ou soulager l'animal.



DÉCÈS

- Frais d'autopsie : coût pour déterminer la cause du décès de l'animal;
- Frais de crémation : frais pour incinérer l'animal après son décès;
- Capital décès: indemnité versée suite au décès de l'animal;
- Frais d'euthanasie: frais pour mettre fin à la souffrance de l'animal en cas de maladie grave.

MALADIE

- Consultation vétérinaire : tout acte effectué par le vétérinaire pour évaluer ou soigner l'état de santé de l'animal en cas de maladie;
- Consultation laboratoire et radiologie : les analyses et examens d'imagerie aident à identifier, diagnostiquer et traiter des affections liées à la maladie;
- Frais de séjour en clinique : frais engagés pour un séjour prolongé de l'animal en clinique lorsque son état nécessite une surveillance médicale;
- Honoraires chirurgicaux : rémunération du vétérinaire pour une intervention chirurgicale en cas de maladie nécessitant une opération;
- Frais d'hospitalisation: l'hospitalisation de l'animal en clinique pour recevoir des soins continus ou spécifiques dus à une maladie;
- Frais de prothèses : coût des prothèses utilisées pour soutenir ou remplacer une partie du corps touchée par la maladie;
- Frais de rééducation fonctionnelle : séances de rééducation pour aider l'animal à retrouver sa mobilité après un traitement ou une intervention liée à la maladie;
- Frais opératoires et post-opératoires : ensemble des dépenses pour la chirurgie et les soins requis après l'intervention;
- Traitement anti-cancer: frais des traitements spécialisés pour les affections cancéreuses de l'animal;
- Frais de transport : transport en ambulance animalière, sous condition de validation vétérinaire, si l'état de l'animal le nécessite;
- **Produits** pharmaceutiques médicaments prescrits pour traiter, soulager, ou accompagner la guérison de l'animal dans le cadre d'une maladie.

RESPONSABILITÉ CIVILE

- Montant des dommages coporels : indemnisation pour les blessures ou dommages physiques causés par l'animal à un tiers;
- Montant des dommages matériels et immatériels consécutifs : indemnisation des dommages causés aux biens et des préjudices in-

- directs liés aux actions de l'animal;
- Chiens de catégorie 1 : chiens dits dangereux de première catégorie (ex. : chiens d'attaque) soumis à des réglementations spécifiques;
- Chiens de catégorie 2 : chiens de deuxième catégorie (ex.: chiens de garde et de défense) également soumis à une législation particulière;
- Chiens non dangereux (catégorie 3): chiens sans caractère dangereux particulier, non soumis aux règles des catégories 1 et 2.

PRÉVENTION ET ASSISTANCE (COEF.2)

PRÉVENTION

- Stérilisation, castration: intervention pour empêcher l'animal de se reproduire;
- Bilan de santé ou visite de prévention : consultation pour évaluer l'état générale de santé de l'animal et prévenir les maladies;
- Détartrage des dents: nettoyage pour enlever le tartre accumulé sur les dents de l'animal;
- Vaccins: injections préventives pour protéger l'animal contre diverses maladies;
- **Avortement:** intervention pour interrompre une gestation chez l'animal;
- Médecines douces (ostéopathie, **hydrothérapie**) : soins alternatifs pour soulager douleurs ou améliorer la mobilité;
- Compléments alimentaires : suppléments pour améliorer la santé et le bien-être de l'animal;
- Frais d'alimentation spécifique : coûts d'une alimentation adaptée aux besoins particuliers de l'animal;
- Phytothérapie ou homéopathie : traitements naturels à base de plantes ou remèdes homéopathiques pour soigner l'animal;
- **Produits d'hygiène :** produits pour l'entretien et la propreté de l'animal (shampoings, nettoyants);
- Tatouage ou puce électronique: identification permanente de l'animal pour faciliter son suivi et sa localisation;
- Troubles du comportement : prise en charge des comportements problématiques ou anxieux de l'animal:
- Produits antiparasitaires, vermifuges : traitements pour éliminer ou prévenir les parasites externes et internes.

ASSISTANCE

- Aide à la localisation en cas de perte : aide pour retrouver l'animal perdu;
- Garde l'animal : frais de garde de l'animal

en cas d'indisponibilité de l'assuré, suite à un accident ou à une hospitalisation par exemple;

- Renseignements, informations et conseils: service d'informations pour répondre aux questions sur l'animal;
- Retour au domicile : organisation du retour de l'animal qui se serait perdu ou après localisation, à la maison;
- Soutien psychologique après décès accompagnement du propriétaire dans son deuil;

TARIFS (COEF.1)

3 simulations tarifaires sont effectuées pour les chiens:

- Petit chien : un mâle de race Lhassa apso avec puce 2 ans
- Moyen chien: une femme de race Chowchow avec puce 5 ans
- Grand chien: une femelle de race Golden retriever avec puce 4 ans

2 simulations tarifaires sont effectuées pour les chats:

- Chat Maine Coon mâle 2 ans
- Chat européen femelle 3 ans

Ces simulations tarifaires ont pour but de déterminer le prix annuel de l'assurance animale, selon les formules et les garanties choisies.